

Tous en grève mardi 18 mars

Manifestation à Marseille à 14 h

Départ : Place Castellane / Arrivée : Inspection Académique

Autres départements : décisions en cours

L'heure est à la mobilisation pour défendre l'école et ses personnes

Des collèges et lycées à la mode anglo-saxonne

Les établissements pourront déposer à l'IA leurs cahiers de revendications pour un fonctionnement satisfaisant de l'établissement et une juste reconnaissance du travail accompli par les personnels. Le mardi 18 mars au matin, l'intersyndicale appelle à réunir des AG de grévistes dans les communes pour organiser des initiatives publiques au cours de la matinée (distribution de tracts, rassemblements...), organiser la visibilité de l'établissement et l'animation dans la manifestation et débattre des suites de l'action (nouvelle grève dans les jours qui suivent, manifestation nationale...).

Le plan d'action :

Mardi 18 mars
grève nationale
dans le second degré

Mercredi 19 et jeudi 20 mars

Conseil National du SNES pour étudier les perspectives de reconduction de l'action
Samedi 29 mars
publique et privée manifestent pour les retraites à l'appel de la CGT et de la FSU
Samedi 17 mai
manifestation de l'Education (FSU)

Le plan d'action :
La réduction du nombre de fonctionnaires frappe durement les collèges et les lycées. Entre 2002 et 2007, ce sont 30 000 emplois qui ont disparu. On nous en annonce 80 000 sur le quinquennat Sarkozy (pour 470 000 enseignants). Dans notre académie, ce sont ainsi 820 emplois supprimés depuis 2002, soit l'équivalent de 16 collèges fermés. Dans les établissements, les baisses d'effectif, elles, sont homéopathiques.

Dans chaque ministère, au moyen de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), le gouvernement organise l'abandon de certaines missions, la restructuration et la fusion des services, la recherche de gains de productivité sur le dos des agents (annualisation, flexibilité). Dans le second degré, la RGPP, c'est le Rapport Pochard ; c'est faire sauter le verrou de la spécialisation disciplinaire des enseignants et l'organisation des enseignements par classe et par discipline. On nous propose alors de réintroduire la polyvalence, d'accroître nos missions, de recentrer nos enseignements sur le socle commun et d'externaliser le reste.

Notre profession est pourtant attachée à une conception du métier où le travail dans la classe, sur la base de l'étude des œuvres et des activités humaines est au cœur de l'enseignement. Les mentalités et les pratiques doivent évoluer, nous dit-on, par la contrainte s'il le faut. C'est le fond du débat autour des prérogatives des chefs d'établissement : droit de regard sur les affectations, lettres de missions contractualisées entre l'enseignant et son chef, évaluation à la performance et carrière au mérite.

L'autre axe est la réduction de l'offre d'enseignement et celle des horaires : oui, les lycéens français ont plus d'heures que d'autres en Europe. Diversifier les enseignements (options), les dispositifs d'étude (dédoublements, travaux pratiques, travaux interdisciplinaires, aides individualisées), les voies de formation a permis de doubler l'accès au baccalauréat et aux poursuites d'étude, en particulier pour les enfants issus de milieux populaires. Ainsi, les formations les plus couteuses sont les séries professionnelles : ailleurs en Europe, la formation professionnelle est aux mains du patronat. Attaquer les séries professionnelles, technologiques, la série ES,..., c'est clairement renoncer à ce qui a permis la démocratisation.

Car cette politique porte ouvertement la marque d'une idéologie de classe qui entérine les inégalités sociales et renonce à offrir aux enfants des quartiers populaires (à l'exception de quelques « méritants ») des perspectives d'accès à la culture, aux qualifications, à l'insertion.

C'est pour cela qu'en défendant résolument nos métiers, nous défendrons dans le même mouvement une certaine conception de l'Ecole et de la société.

En 2008 une baisse du pouvoir d'achat pour la vingt-sixième année consécutive !

La dégringolade du pouvoir d'achat est bien une réalité. En net, depuis 1982, date de la dés-indexation du point d'indice par rapport aux prix, le pouvoir d'achat a reculé de plus de 25 %.

De plus sur les douze derniers mois, les prix progressent désormais de 2,8 %, niveau le plus élevé depuis 1992 ; et l'insee estime que le seuil de 3 % devrait être atteint depuis février.

Alors toutes les manipulations des chiffres n'y feront rien !

Et l'avancement d'échelon ne sert pas à rattaper le pouvoir d'achat, les fonctionnaires ont encore droit à une carrière ! Les deux grèves, particulièrement suivies, ont contraint le gouvernement à ouvrir des négociations : le ministre Eric Woerth a proposé aux syndicats de fonctionnaires une "revalorisation" de 0,8 % du point d'indice en 2008 (0,5 % au 1^{er} mars et de 0,3 % en octobre). Mais l'inflation étant au minimum de 1,6 %, le gouvernement propose donc en réalité, une diminution de 0,8 % du pouvoir d'achat aux 5 millions de français qui travaillent dans la fonction publique...

Il est vrai qu'il faut bien que quelqu'un paye les 400 millions de remboursements d'impôts du bouclier fiscal, ou les milliards d'euros d'allégements qui profitent aux plus aisés.

Lorsque le candidat avant son élection, promettait d'augmenter le pouvoir d'achat, à qui pensait-il ?

Jean-Luc Giordani

Reconquête du mois de juin "Quo usque tandem ?"

Il usques à quand enfin abuseras-tu de notre patience ? Combien de temps encore ta folie esquivera-t-elle nos coups ? Jusqu'où s'emportera ton audace sans fin ? C'est par l'intermédiaire des mots de Cicéron que les enseignants du Vaucluse pourraient exprimer leur indignation. Certes, une délégation des lycées du Vaucluse a été reçue par le chef de service de la DIEC.

Certes, un groupe de travail a été réuni sur l'expérimentation du bac dans le Vaucluse. Certes, les personnels de la DIEC vont faire tout leur possible pour que la situation soit vivable pour les enseignants. Mais malgré une pétition qui a rassemblé en deux semaines près de 500 signatures nous n'avons reçu aucune réponse à notre demande d'arrêt des cours et des conseils de classe avant le début des épreuves du bac.

Alors, s'agit-il de "reconquérir le mois de juin" ? S'agit-il de sauver la scolarité des élèves grâce à quelques heures de cours ou mépris de la sériété des candidats au bac ? Ou s'agit-il plutôt de pressurer encore les enseignants en leur demandant d'assurer en même temps les examens et les cours, pour les préparer à la multiplicité des tâches qui les attendront si les conclusions du rapport Pochard sont mises en œuvre ? "Tes projets sont percés à jour ; ne le vois-tu pas ?" Et nous serons nombreux dans la rue mardi 18 mars pour les dénoncer.

Claude Astruc (avec l'aide de Ciceron)